

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE FLINS-SUR-SEINE



COMMUNICATION SUR LES PERMANENCES

**D'UNE ASSISTANTE SOCIALE DU SECTEUR D'ACTION SOCIALE
DU DEPARTEMENT SEINE AVAL**

ET

**D'UN JURISTE DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
DU VAL DE SEINE**

A LA MAIRIE DE FLINS SUR SEINE

A LA MAIRIE DE FLINS SUR SEINE

CHAQUE LUNDI APRES-MIDI DE 14 H A 17 H (HORS VACANCES SCOLAIRES) :

**UNE PERMANENCE EST ASSUREE PAR UNE ASSISTANTE SOCIALE DU
SECTEUR D'ACTION SOCIALE, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.**

LES RENDEZ-VOUS SONT A PRENDRE SUR LA PLATEFORME/TEL. : **01.30.83.68.36
MERCY D'INDIQUER LA RAISON POUR LA PRISE DE RENDEZ-VOUS.**

ET

**UNE PERMANENCE CONSEIL JURIDIQUE EST ASSUREE :
SANS RENDEZ-VOUS**

LES 1^{ER} ET 3^{EME} MERCREDI DE CHAQUE MOIS DE 9 H A 12 H.